

CONSTITUTION DU PRESENT DOSSIER D'ADHESION :

LISTE DES PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT

Tous les documents devront être paraphés et signés en bleu
par au moins le Président

Pièces constitutives de l'association :

- La copie des statuts, avec tous les feuillets et le tampon de la Préfecture
- La copie du récépissé de déclaration en Préfecture (création + éventuelles modifications)
- La copie de la parution au Journal Officiel (création + éventuelles modifications)
- La liste des membres du bureau et leurs coordonnées validée par la dernière Assemblée Générale

Pièce annexe :

- Projet d'activité pour l'année à venir
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le présent bulletin dûment complété et signé :

- Renseignements communicables au public p. 1
- Renseignements conservés par l'Administration p. 2
- Nature des services sollicités et tarifs pratiqués p. 2
- Budget prévisionnel p. 3
- Eléments comptables et financiers p. 4
- Demande de boîte aux lettres (*facultatif*) p. 5
- Attestation p. 5